



UN BEAU POINT DE VUE.

PASSEPARTOUT

SOREL. 1ER DÉCEMBRE, 1888

"L'ELECTEUR" FAISANT LA LEÇON À LORD STANLEY

(Traduit du Toronto Globe du 17 nov.) NOUS croyons faire plaisir à nos lecteurs en publiant l'art. le satirique qui suit :

Il est unique en son genre comme fine et spirituelle satire : A le lire on se sent pris d'une douce gaieté qui aide à la digestion des élucubrations malsaines et assommantes de la presse Tory :

Nous ne sommes pas de ceux qui croient que les journaux canadiens devraient s'abstenir de dire leur fait aux gouverneurs-généraux quant il le méritent, mais nous pensons que l'Electeur a été un peu dur dans ses réprimandes à lord Stanley de Preston. Il est vrai que celui-ci n'a pas été exactement circonspect dans ses conseils à la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa. Mais probablement que Son Excellence était au dépourvu et très embarrassée de trouver quelque chose à dire qu'il n'eût déjà répété dans ses réponses à d'autres adresses. La vice-royauté n'est pas exempte elle non

plus du désir de briller, et comment un homme peut-il briller en rééditant des lieux-communs pour la dixième fois ?

Pour s'aventurer sans danger et dehors des limites des attributions de la vice-royauté, il faut beaucoup d'habileté, et ce bon, ce digne homme de lord Stanley n'est pas tout à fait Dufferin.

De plus, il est neuf en ce pays. On ne peut s'attendre qu'un homme frais émoulu ici, à moins d'être extraordinairement doué, ait pu apprendre en quelques mois quel sujet les gouverneurs généraux ont la liberté de traiter en public. On peut parler sans crainte que Son Excellence n'a jamais eu la pensée que les Canadiens-français sont aussi sensibles que les autres êtres humains, et par conséquent qu'ils s'avisaient de ne pas prendre en bonne part une sermonne basée selon toute apparence sur la présomption que les sentiments qu'ils expriment ne sont pas sincères.

On devrait peut-être nommer un fonctionnaire spécial chargé de renseigner lord Stanley et ses successeurs sur les sujets dangereux à traiter en public. Il lui servirait de bouclier et aurait la responsabilité de toutes les bêtises vice-royales. Ce serait là un arrangement tout à fait conforme à l'esprit de la constitution.

Toutefois, en attendant la nomination d'un tel personnage pour l'utilité du noble lord, un journal consciencieux pourrait lui souffler à l'oreille d'excellents conseils comme ceux-ci :

Supposons qu'un honnête journaliste put

arriver auprès de la personne vice-royale sans avoir à passer par les embêtantes formalités d'usage, il lui tiendrait à peu près ce langage : Toujours avoir présent à l'esprit et suivre l'avis de Punch aux gens sur le point de se marier, chaque fois que l'envie lui viendrait de traiter en public des sujets se rattachant d'une manière quelconque aux questions politiques du Canada. Supposé que le gouverneur fût fortement soupçonné d'être un partisan actif de la fédération impériale—système politique peut-être trop mal vu dans le Dominion—on pourrait l'avertir tout particulièrement d'éviter avec soin tout ce qui pourrait être interprété comme plaidoyer en faveur de ce système. On pourrait lui rappeler que, tandis qu'il y a parmi nous des gens qui ne sont pas sûrs de leur loyauté tant qu'il n'ont pas pesté contre les Yankees, il y en a d'autres qui ne sont jamais sûrs d'être en faveur de la liberté du sujet s'il ne sont pas constamment à dénigrer le gouverneur-général. On lui apprendrait que comme nos voisins, nous aimons les compliments.

On pourrait l'informer :

1°—Qu'il ne saurait se lasser de proclamer qu'il n'a encore vu ni entendu un peuple aussi intelligent, aussi aimable, aussi brave, aussi industrieux, aussi énergique et aussi modeste que celui du Canada ;

2°—Que ce sera toujours un beau mouvement oratoire que de parler du "vieux drapeau" en prenant une pose ad hoc ;

3°—Qu'il peut sans crainte de se tromper, émettre l'opinion que les siècles futurs verront ici une grande nation anglo-saxonne ;

4°—Qu'il ne manquera jamais de susciter les plus vifs applaudissements en s'attristant à l'idée qu'il lui faudra un jour quitter ce pays ;

5°—Qu'il peut toujours avec avantage s'enthousiasmer sur nos "perspectives sans bornes", sur nos "vastes ressources naturelles", nos "champs de blé doré de l'incommensurable Ouest" nos "inépuisables richesses maritimes" notre "glorieux hiver", la pureté de notre atmosphère, la majestueuse beauté de nos fleuves, l'immensité de notre territoire jusqu'au pôle Nord, l'altitude de nos montagnes, et le désintéressement qui distingue tout habitant de ce pays.

Ayant autant de sujets à traiter, nous ne voyons pas pourquoi le gouverneur général mettrait les pieds dans le plat et se ferait de la bile à propos des questions politiques du jour.

Variétés.

Une charmante histoire de chien qui s'est passée à Vienne.

Il faut savoir qu'en Autriche, le chien inscrit à la police reçoit en échange de la taxe une médaille qu'il est obligé de porter au cou, c'est l'unique protection contre les

agents de la fourrière. Cette médaille change de forme chaque année.

Le héros de l'histoire est le type du grand chien bambocheur qui reste deux et trois jours dehors. Son maître fatigué de son inconduite résolut de le livrer à la fourrière.

Il lui retira donc sa médaille et voulut le mettre dehors. Mais le chien, qui se sentait en contravention, refusa obstinément de sortir. Alors l'homme usa d'un stratagème, il remplaça la médaille par celle de l'année précédente et mit le collier ainsi disposé au cou du chien qui, se croyant fort de son droit, se sauva dès qu'il vit la porte ouverte.

Huit à dix jours se passèrent. On croyait le chien perdu, lorsqu'on le vit revenir fièrement avec la médaille de l'année courante.

On ne s'expliqua la chose que plus tard quand un inconnu vint réclamer la bête :

Le chien, poursuivi par les agents, s'était sauvé dans un chantier de bois où il fit tant de caresses aux enfants du propriétaire que ce dernier, décidé à le garder, le fit inscrire et lui mit au cou la médaille de l'année courante—avec laquelle le chien s'empressa de retourner chez celui qui voulait sa mort (peut-être), et qui maintenant ne veut plus se séparer de lui.

Pensée hygiénique d'un pique-assiette : Le repas que l'on fait ne doit jamais nuire à celui qu'on doit faire.